



INSCRIPTION & REGLEMENT FINANCIER 2024 - 2025

Rappels : Toute inscription devient définitive dès la reprise des cours.
Toute année commencée est due. La cotisation n'est pas remboursable
(article 9 du règlement intérieur de l'Aérobie)

GYM ADULTES

ADHERENT : Masculin Féminin

NOM : **Prénom** : **Date de Naissance** :/...../.....

Adresse :

Code Postal : Ville..... Tél. (portable).....

E-mail (**EN MAJUSCULES**)

ACTIVITES	FORFAIT GYM SANTE	CROSS TRAINING	PILATES	PILATES thérapeutique & débutants	ZUMBA	YOGA
	11 x 1 heure	1h15	1h00	1h00	1h00	1h00
LUNDI	Voir le planning					
MARDI						
MERCREDI						
JEUDI						
VENDREDI						
SAMEDI						

➤ **DROIT A L'IMAGE : J'AUTORISE** / **JE N'AUTORISE PAS** **Aérobie Vita Club** à utiliser l'image de l'adhérent cité ci-dessus, prise dans le cadre des activités gymniques du club et à la diffuser à des fins de communication, sur tous supports sur lesquels elle pourrait apparaître (site, forum, presse ...), et ce pour une durée illimitée.

➤ Après avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur de l'Association Aérobie Vita Club et du règlement intérieur des équipements sportifs, je m'engage à les respecter ou à les faire respecter par mon enfant (**documents téléchargeables sur le site du club www.aerobicvitaclub.fr**).

Cotisation par Adhérent : tarif de base le plus élevé + 90€ par activité supplémentaire

Applicable 1 seule fois sur l'ensemble Gym Adultes / Aérobie / Baby Gym - Eveil	Habitant(s) Hors Bussy Saint-Georges : + 20€ par famille€
	Remise familiale : 3 personnes inscrites - 20€	-€
	4 personnes inscrites - 50€	-€
	TOTAL Dû€

- **FACTURE** : (cochez la case)
- **ATTESTE AVOIR RÉPONDU NON A TOUTES LES QUESTIONS DU QUESTIONNAIRE DE SANTÉ**
- La cotisation peut être fractionnée en plusieurs chèques datés du jour de l'inscription. Nombre de Chèques (si paiement fractionné) :
- **PAIEMENT par CHEQUES à l'ordre de Aérobie Vita Club (encaissement du 1^{er} chèque fin OCTOBRE)**
- ESPECES COUPONS SPORT CHEQUES VACANCES

Fait-à Bussy-Saint-Georges, le / / 202.....

Signature de l'Adhérent